

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 12.03.19

### Membres présents :

#### Représentants de parents d'élèves :

- Mme ALLAIN
- M. BERTHO
- Mme NEVOT CARDIN
- M. DOUILLARD
- M. GREBERT
- Mme NABUCET
- Mme URIEN

#### Représentants de l'éducation Nationale

M. ROUDOT Roland

#### Représentants des municipalités :

M. CHOLET, adjoint aux affaires scolaires de Fréhel.

#### Enseignantes :

Mme BRETON Marie  
 Mme GESTIN Isabelle  
 Mme LEOST Aurélie  
 Mme LEYZOUR Pauline

Absents excusés : M. LEBLANC, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme LE BOUSSE Réjane (enseignante) ; Mme MOISAN, Maire de Fréhel

### Ordre du jour :

1. Information sur les effectifs
2. Remerciements pour les travaux et achats
3. Projets pédagogiques
4. Questions diverses

#### 1) Information sur les effectifs :

L'école compte 4 classes :

Classe d'âges	Année 2018-19	Année 2019-2020
TPS	6	9 sur les listes naissance Fréhel/Plévenon + (11 naissances sur Pléboulle)
PS	12	11 dont 9 déjà connus et 2 en attente de Plévenon
MS	8	12
GS	12	8
CP	11	12
CE1	9	11
CE2	14	9
CM1	10	14
CM2	11	10
total	93*	96**

\*3 radiations depuis la rentrée (déménagement) et deux inscriptions

\*\* 85 PS (connus) au CM2 + 2 PS en attente+ 9 TPS = 96

## 2) Remerciements pour les travaux/achats:

Remerciement pour les achats de séries de livres pour la classe des CE et de dictionnaires.

Le parc informatique : La municipalité, en collaboration avec l'équipe enseignante, a monté un dossier concernant l'appel à projet "écoles numériques innovantes et ruralité" pour les écoles des communes de moins de 2000 habitants ; destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique. La subvention de l'Etat couvre 50% de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7000,00€.

Dans la rédaction de ce projet, nous avons rappelé la place importante de l'apprentissage corrélé à l'utilisation de l'univers numérique dans les programmes scolaires.

Nous justifions la demande selon laquelle ce type de matériel contribue à dispenser un enseignement évocateur et offre des grandes possibilités pour garantir un enseignement de qualité ( favoriser la personnalisation des apprentissages = gestion de l'hétérogénéité, aider les élèves en difficulté : les repères visuo-spatiaux sont plus aisés) : possibilité de vidéo-projeter les cours ( les élèves peuvent suivre de manière aisée les séquences : affichage en grand beaucoup plus efficace qu'un montage d'agrandissements photocopiés), des manipulations virtuelles ( des étiquettes pour la lecture, des classements...), de familiariser les élèves au numérique et aux nouvelles technologies.

Les objectifs sont les suivants :

Faciliter l'accès aux outils numériques en classe.

Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information : environnement numérique de travail, stockage des données, usage de logiciels usuels.

Développer une pédagogie favorisant le travail en ateliers et l'autonomie des élèves.

Disposer d'un accès de qualité aux ressources culturelles sur internet.

Voici la demande de matériel: un vidéoprojecteur pour la classe des CE, un serveur, deux ordinateurs portables (un pour le VPI de la classe des CE et l'autre pour la direction de l'école), une valise roulante de 12 ordinateurs portables à destination des élèves.

Plusieurs prestataires, spécialisés dans le matériel numérique dédié aux écoles, ont été consultés.

Le devis s'élève à 14 023,18€.

Le dossier a été adressé à la commission départementale de l'IA DASEN le 28 novembre 2018. Nous sommes en attente de réponse qui devrait nous parvenir pour la fin mars, début avril.

Salle Arts visuels : la salle annexe de la garderie a été investie pour les arts visuels. Toutefois, nous n'avons pas de point d'eau (pour le nettoyage). Serait-il possible d'envisager une installation ? La question va être étudiée.

Nous remercions pour les ballons mais ils sont déjà hors d'usage. Pourrions-nous en avoir d'autres ? → Ils seront remplacés bientôt.

Les rideaux demandés au premier conseil (pour la classe de CE) : A quelle période seront-ils installés ? La question de cet aménagement a été votée et budgétée en conseil municipal.

Matériel d'EPS (lettre du 26 novembre 2018) : la commande demandée est-elle en cours ? Le conseil municipal a voté le un budget à hauteur de 850,00€. L'équipe enseignante va se concerter pour priorisé les achats.

### **3) Les projets pédagogiques :**

- Les élèves de CM1-CM2 ont participé au cross du collège d'Erquy le 19 octobre pour amorcer la liaison CM2/6<sup>ème</sup>.
- Toute l'école a participé au Festival du théâtre pour Rire de Matignon le 13 et le 15 novembre.
- Cinécole : Toute l'école a déjà vu deux séances. Il reste une troisième séance. La dépense pour cette activité est de 700€ (entrées) + 617.50€ (transports), soit un total de 1317.50 entièrement financée par l'Amicale laïque.
- Projet chorale-théâtre : spectacle réalisé le 1<sup>er</sup> février à la salle des fêtes de Fréhel.
- L'animateur sportif de DINAN Agglomération a animé quatre séquences demandées pour les classes des CE et CM (12 séances de Kin-ball (jeu de coopération avec un énorme ballon que les enfants doivent réceptionner ensemble) et escrime.
- Les classes de la maternelle jusqu'au CE2 ont assisté au spectacle des « trois Chardons » : « Pitou l'enfant roi » le 21 janvier (financé par l'amicale laïque : 410,00€)
- Les classes des CE1-CE2 et CM1-CM2 continuent le projet classe-orchestre en partenariat avec l'école de musique de Matignon. Une rencontre avec une école de Saint Malo est envisagée le 14 Mai (à l'école de musique de Matignon).
- Venue d'un intervenant du spectacle le 22 Mars pour les TPS-PS-MS-GS-CP «l'alimentation» (conté par Bruno MAREC) , pour le cycle 3 : thème de la digestion (budget 450€, financé par l'Amicale laïque).
- Une ou deux séances seront ou ont été vécues en partenariat avec le Syndicat Mixte pour chacune des classes. Les séances et déplacements sont financés par l'Amicale laïque.

#### **PS-MS :**

- découverte sensible du bord de mer: l'enfant des sables : le 25 avril 2019
- Le marais, une expérience des pieds à la tête : le 27 mai 2019

#### **GS-CP :**

- Laisse de mer, un milieu plein de mystères : le 25 avril 2019
- Marais salé, la rencontre des eaux : le 27 mai 2019

#### **CE1-CE2 :**

- Oiseaux marins, les enjeux de la conservation : le 29 avril 2019

#### **CM1-CM2 :**

- Criée port et mareyage : le 5 février 2019
- Cap d'Erquy, une histoire entre la nature et l'homme : le 26 Avril 2019
- La classe des GS-CP (à partir de la rentrée d'avril) s'investit dans un projet musique autour du yoga musical en collaboration avec l'intervenante de l'APMI (Atelier des pratiques musicales intercommunal). Ce projet musical complète le projet de cycle d'une chorale (déjà amorcé depuis quelques années). Il est envisagé une mutualisation des pratiques avec la classe des maternelles qui fait du Yoga quotidiennement.

#### 4) Points divers/informations :

- Fourniture de papier : un stock de papiers A4 et A3 a été livré à l'école. A partir de janvier 2019, le budget papier est prélevé sur le budget de fonctionnement de l'école. M. Cholet précise que le conseil municipal a délibéré concernant le budget global de fonctionnement, calculé sur la base de l'effectif au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours. Pour l'année 2019, le budget s'élève à 60,00€ X 94 (enfants présents au 1<sup>er</sup> janvier) =5640,00€
- Différents exercices de sécurité : 2 exercices incendie, 1 PPMS Confinement, 2 PPMS intrusion a été organisés depuis septembre (avec la participation du policier municipal et de M. CHOLET). D'autres exercices sécurité (incendie, PPMS en cas d'accident majeur et intrusions) sont programmés sur toute l'année.
- Horaire pour le prochain conseil d'école : Les membres du conseil d'école sont d'accord pour avancer l'horaire à 18h30.
- M. CHOLET informe les membres du conseil que l'analyse de la qualité de l'air est en cours (deux temps : une analyse à l'automne, sans chauffage ; et une seconde pendant la période hivernale, avec chauffage). Les résultats seront communiqués dans environ deux mois.
- L'équipe enseignante se réjouit des très bons rapports entretenus avec les membres de la municipalité qui répondent toujours favorablement, autant que faire se peut. Cette relation positive permet un réel travail en collaboration.

#### **Remerciement :**

Un remerciement est adressé à toutes les personnes ayant participé au conseil d'école qui s'achève à 19h45.

Rédaction et relecture : Mme LEOST, Mme ALLAIN et Mme NABUCET

